



**M. le Maire
et son Conseil
Municipal vous
présentent leurs
meilleurs vœux
pour 2018**

De nombreux visiteurs pour le 10^{ème} marché de Noël



2017 aura été marqué, entre autre, par des élections présidentielles et législatives. Certes un grand changement mais dans la continuité pour notre commune puisque la dotation globale de fonctionnement diminue encore, ce qui rend plus difficile notre autofinancement. Tout cela nous amène à réduire encore ou à reporter nos investissements.

Toutefois, en septembre 2017 a débuté la construction de l'atelier municipal, situé derrière la Halle des Sports. Ce chantier durera un an.

2017 aura été le début de travaux sur la voirie en vue de faciliter l'accessibilité aux handicapés et personnes à mobilité réduite. Durée de ces travaux : 5 ans.

2017 : le service public se réduit d'année en année. Maintenant pour la carte d'identité, le passeport, il faut aller à Muret et pour les cartes grises à la préfecture de Toulouse. Que vont devenir les services de proximité au service de tous ?

2018, 1^{er} janvier 2018 **ZERO PHYTOSANITAIRE**

Depuis le 1^{er} janvier 2017 notre commune n'utilise plus de produits phytosanitaires, à l'exception des cimetières et des terrains de sports (pour lesquels nous avons encore la possibilité de les utiliser)

A partir du 1^{er} janvier 2018 : le parc « privé » est concerné par l'interdiction des produits phytosanitaires.

Comme nous le faisons depuis de nombreuses années, la réhabilitation de nos structures est une de nos priorités.



La rénovation de la Halle des Sports en est une et sera le projet phare de 2018 pour le bien-être de nos enfants de l'École, du CLSH et pour les Associations.

Si tout va bien, nous pourrions envisager **l'urbanisation de la « friche »** rue Ste Barbe et **relancer le projet d'aménagement** chiffré du centre du village en l'adaptant à l'évolution de la circulation. Il fera l'objet d'une présentation publique. Compte tenu de l'ampleur de ce projet, il se réalisera en plusieurs tranches suivant la possibilité de son financement, et des subventions qui pourront nous être accordées ?

Je vous présente à toutes et tous mes vœux les meilleurs pour 2018.

Le Maire,
Jean-Baptiste CASSETTA

Sommaire

Infos municipales	3
CCAS	7
Enfance-Jeunesse	8
Vie culturelle	12
Médiathèque	13
Patrimoine	14
Environnement	15
Vie du village	15
Plan Local d'Urbanisme	16
Travaux	18
Manifestations organisées par la Mairie	19
Associations culturelles	21
Associations Intergénérationnelles	23
Associations sportives	24
Expression libre	27
A vos agendas !	28

Etat Civil

N aissances



TAILLADE Zoé née le 04 juin 2017
 FOUILLEN Mickaël né le 26 juillet 2017
 TUGEND ASTIER Emma née le 03 août 2017
 ALOZY MUNIZ Ayden né le 13 août 2017
 TUNCER Hilal née le 17 août 2017
 BORIN Léo né le 31 août 2017
 SAWYER RAFFANEL Julian né le 09 octobre 2017

M ariages



CAPELLE Yannick et LOMBARDY Violaine
 célébré le 12 août 2017
 SAUVANET Florent et DUPIN Amandine
 célébré le 26 août 2017
 BELIÈRES Sébastien et ROLLAND Audrey
 célébré le 26 août 2017
 KAYA Berkay et GENC Céline célébré le 28 octobre 2017

D écés



SIRVEN Gerard décédé le 28 avril 2017
 REGNIER veuve LABOUYSSE Henriette
 décédée le 11 mai 2017
 ROMERO Jean-Claude décédé le 29 mai 2017
 GOMIS CARDIL Henri décédé le 30 juillet 2017
 CAZENAVE épouse RABBIN Louise décédée le 12 août 2017
 BERNABEU Antoine décédé le 30 août 2017
 ROMBOLETTI Lucien décédé le 05 septembre 2017
 HERRERA veuve RIEUX Denise décédée le 09 octobre 2017
 LABEDAN André décédé le 24 octobre 2017

HORAIRES MAIRIE

Brève

En raison de la dématérialisation de bon nombre de procédures administratives, à compter du 1^{er} février 2018, la mairie sera fermée le samedi matin.

Mouvements du personnel communal



Monsieur Gérard GANOT, agent des services techniques de la commune est parti en mutation vers le Conseil Départemental, après plus de 22 années passées à Pins-Justaret où il était notamment chargé de l'entretien des terrains de sports et des fossés. Il veillait par ailleurs à la sécurité incendie dans les bâtiments communaux. Nous le remercions et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles missions.

Mme Christelle FONTAN, après une période de contractuelle, vient d'intégrer début septembre l'effectif du personnel communal. C'est elle qui est chargée de l'entretien ménager de nombreux bâtiments communaux (Mairie, Maison des Associations, Club du 3^e Age, Salle des Fêtes, ancien DOJO), les autres bâtiments étant entretenus par le Muretain Agglomération. C'est donc grâce à son travail que de nombreuses associations et agents communaux peuvent exercer leurs activités dans des locaux agréables.



Mlle Alice JEGO, elle aussi après une période contractuelle, a rejoint le personnel communal au mois de juillet 2017, au sein de l'équipe de la médiathèque municipale. Placée sous la responsabilité de Mme Nathalie CESSSES, elle est chargée principalement des fonds adulte et participe aux animations et à l'accueil des publics. Elle est, par ailleurs chargée des Archives de la Commune et du CCAS, tant pour leur classement, leur protection que pour leur mise en valeur et leur consultation.



Nous leur souhaitons la bienvenue.

Recensement Militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le jour du 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire recenser, il faut se présenter :

- à la mairie du domicile
- si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France

Pièces à fournir :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- livret de famille

Une attestation de recensement est délivrée à l'intéressé. Attention cette attestation est un document officiel. Elle doit être conservée soigneusement car ce sera le seul et unique exemplaire. En effet, **depuis le 1er janvier 2016, le Centre du Service National ne fait plus de duplicata d'attestation de recensement.**

Pour plus d'informations contactez :

**Centre du Service National
Caserne Pérignon
2 rue Pérignon
CS 15214
31507 TOULOUSE Cedex 5**

Téléphone : 05-62-57-38-68

**Site Internet :
www.defense.gouv.fr/jdc**

Convention de coordination

Le 10 novembre dernier, Monsieur le Maire a signé avec Madame le Sous-Préfet, représentant de l'Etat, la convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie.

C'est l'occasion d'illustrer la dimension partenariale de la sécurité, qui va permettre d'agir encore plus fortement pour nos administrés, non seulement en terme de prévention de la délinquance, mais aussi en terme de tranquillité et de sécurité publiques.

En effet la sécurité résulte d'une co-production entre partenaires locaux dans laquelle s'inscrivent l'Etat qui a une responsabilité et des missions qui lui appartiennent en propre et qu'il ne peut en aucune manière déléguer, et les collectivités locales. Les conventions de coordination entre les polices municipales et les forces de sécurité de l'Etat permettent ainsi de poser un cadre opérationnel clair et efficient.

Il s'agit à travers ce cadre conventionnel de définir précisément les obligations réciproques et de chercher la bonne complémentarité entre les forces locales et nationales. Elles sont par ailleurs une condition nécessaire à l'armement des policiers municipaux. Elles doivent permettre de mettre en œuvre une coopération opérationnelle dans le domaine du partage de l'information, de la communication opérationnelle et également de la formation des policiers municipaux.



Du nouveau dans vos démarches !

Pour toutes demandes concernant les cartes grises, vous devez maintenant utiliser le service en ligne du gouvernement :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Les personnes n'étant pas équipées informatiquement peuvent se rendre à Sous-Préfecture de Muret du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45.

**Don du sang
Vendredi 4 mai**



**Au lycée
Jean-Pierre
VERNANT**

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 04 juillet 2017

- Délégation du Conseil au Maire - Art L2122-22 du CGCT
- SIAS Escaliu - Rapport d'activité 2016
- SDEHG - Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques
- SDEHG - Diagnostics énergétiques des bâtiments
- SIVOM SAGE - Approbation des statuts
- Muretain Agglomération - Demande de fonds de concours: Halle des sports
- Règlement intérieur du marché de Noël
- Autorisation au Maire d'ester en justice - Affaire Mourgues/Jarnot contre Jardins/Green City/Commune de Pins-Justaret
- Modification du PLU « Desperat » - Motivation de l'ouverture de la zone AU
- Indemnités de fonction des élus
- Convention avec le conseil départemental pour le transport des plus de 65 ans

Séance du 04 octobre 2017

- Création de deux emplois permanents à temps complet relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
- Création d'emploi non permanent pour le recrutement d'un agent contractuel afin de faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3.2° de la loi du 26 janvier 1984
- Recrutement de personnel contractuel pour assurer le Service Minimum d'Accueil au groupe scolaire
- Avenant à la convention de médecine préventive du centre départemental de gestion

- SDEHG - Rapport d'activités 2016
- SDEHG - Adhésion au groupement de commande pour les « tarifs bleus »
- Haute Garonne Environnement - Rapport d'activités 2016
- UGAP - Adhésion au groupement de commande Gaz 4
- Convention pour le printemps de la Petite Enfance

Séance du 16 novembre 2017

- Révision du PLU - Débat sur le PADD
- SDEHG - Coffret forain du parking du Lycée
- SDEHG - Extension réseau Impasse Pédenau
- SDEHG - Raccordement des Ateliers Municipaux
- SDEHG - Rénovation de 44 points lumineux
- SIVOM SAGE - Transfert des compétences optionnelles
- Budget 2017 - Décision modificative n°1
- Rapport de la CLETC
- Adhésion à la convention de groupement de commande pour l'acquisition, la location et la maintenance de copieurs et imprimantes
- Adhésion au contrat groupe d'assurances statutaires 2014/2018 (à effet au 01/01/2018)
- Contrat groupe d'assurance statutaire 2019/2022 mandat au CDG 31
- Commerce: Dérogations au repos dominical 2018
- Avis sur autorisation d'exploiter une ICPE – CHIMIREC
- Modification du règlement intérieur des vide-greniers
- Tarifs des droits de place

Nota :

Le détail des délibérations des différents conseils municipaux est à votre disposition après approbation sur le site de la Mairie à l'adresse suivante :

www.mairie-pinsjustaret.fr

Vie Municipale - Conseil Municipal - Procès Verbaux

Pour contacter vos conseillers départementaux Mme Annie VIEU/ M. Sébastien LERY, appelez au 05.34.33.14.23 ou 05.34.33.14.24

Pour contacter votre députée, Mme Sandrine MÖRCH, appelez au 06.38.37.39.60 ou 06.75.14.06.58 ou envoyer un mail à contact@morch.fr

HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Brève

Ouverture au public:

Le lundi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mardi de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h00 à 12h00
Le jeudi de 14h00 à 17h30
Le vendredi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Offre d'emplois saisonniers

La commune de Pins-Justaret recrute durant l'été 2018

- des agents d'entretien contractuels dans les Services Techniques et Espaces Verts pour l'entretien du domaine public (entretien notamment de la voirie et des espaces verts communaux)

CONDITIONS REQUISES

- 18 ans révolus
- non choix des périodes de travail
- **Attention : nombre de postes limité, durée de contrat variable.**



BULLETIN DE DEPOT DE CANDIDATURE
 pour un *emploi saisonnier d'Agent d'entretien temporaire*
 dans les *Services Techniques et espaces verts de la ville de Pins-Justaret*
date limite de dépôt : 23 février 2018

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
EMAIL (souhaité)	
Téléphone(s) Obligatoire(s)	
Date et lieu de naissance	
N° de sécurité sociale du demandeur	
SITUATION ACTUELLE (Cursus Scolaire, Universitaire ou Professionnel, autre...)	
EXPERIENCES PROFESSIONNELLES (Emplois, Stages ...)	
Détenteur (trice) du permis de conduire ou autre moyen de locomotion à préciser	<input type="checkbox"/> oui (joindre copie) <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> autre.....
Vos disponibilités durant l'été (Veuillez cocher la ou le(s) case(s) correspondante(s) et préciser les périodes s'il y a lieu.)	<input type="checkbox"/> JUIN <input type="checkbox"/> JUILLET <input type="checkbox"/> AOUT <input type="checkbox"/> SEPTEMBRE



Ludothèque

Eveil aux jeux pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents ou assistantes maternelles) à la salle des fêtes de 9h45 à 11h15 :

11 janvier 2018
1^{er} février 2018
8 mars 2018
5 avril 2018
3 mai 2018
7 juin 2018
5 juillet 2018



Carnaval et spectacle des tout-petits

Rendez-vous le **vendredi 16 février 2018 à 10h30** à la salle des fêtes pour un spectacle à l'occasion du Carnaval.
Second rendez-vous pour les tout-petits le **vendredi 29 juin le matin** à la salle des fêtes pour un spectacle.
Entrée libre pour les moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

Prévention Grand Froid



Sur la base du volontariat, nous invitons les personnes âgées et les personnes handicapées, fragiles ou isolées, résidant à leur domicile à se signaler en mairie en vue de leur inscription sur le fichier de prévention Grand Froid.

Ce fichier est à la disposition du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte d'un grand froid. Ainsi, les services de la Préfecture et les services communaux porteraient une attention particulière aux personnes « vulnérables ».

Maison des Solidarités annexe d'Éaunes



Les permanences de l'assistante sociale ne sont plus assurées en mairie depuis le 14 novembre 2017.

Un nouvel accueil de proximité est ouvert au **7 rue Voltaire à Éaunes** tous les matins du mardi au vendredi de 8h30 à 12h.
Accueil sans rendez-vous le jeudi matin
Téléphone : 05.34.47.04.50

Repas des aînés

A partir du 1^{er} janvier 2018, en raison du manque de places, l'âge minimum pour participer est passé à 66 ans.

Semaine bleue dédiée aux retraités et aux seniors

Le mardi 3 octobre, le CCAS a organisé une rencontre entre les administrés de plus de 65 ans et des partenaires sociaux. Cette action menée en partenariat avec les CCAS de Villate et de Saubens a réuni plus de 100 participants.

Sont intervenus :

- le **SIAS ESCALI**U syndicat intercommunal dédié à l'aide aux personnes en perte d'autonomie : entretien de l'habitat ou du jardin, portage de repas, aide à la mobilité
- la **Halte-répit La Parenthèse** pour l'accueil des aidants familiaux et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- l'**épicerie sociale Vert Soleil** pour une aide alimentaire temporaire
- l'**association Le Relais** pour un accompagnement global des locataires de Promologis
- la **Gendarmerie de Muret** a axé son intervention sur la prévention des cambriolages et rappelé quelques consignes de sécurité.

Puis des échanges ont pu avoir lieu à chaque stand afin que les partenaires abordent des points particuliers avec les personnes présentes.



Pour les Séniors : Ateliers Sport Santé

A partir du 5 mars 2018, le CCAS organise une série de conférences sur le bien vieillir, l'équilibre alimentaire, l'amélioration de son état de forme et le gain d'autonomie. Elles seront suivies par cinq séances d'activités physiques adaptées notamment aux séniors en perte d'autonomie. Cette animation est entièrement gratuite grâce au financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Haute Garonne (CFPPA)

Renseignements et inscription en mairie au 05.62.11.71.26.
Places limitées réservées au plus de 65 ans.

Quelques chiffres:

L'école maternelle compte 166 élèves répartis en 7 classes.

Classes	Effectif	Enseignant	ATSEM
Petite Section 1	21	Mme BURGY Mme PONS	Mme RAYNAUD
Petite Section 2	20	Mme EL KINANI	Mme COFFE
Moyenne section 1	23	Mme ROUXEL	Mme ROCARD
Moyenne Section 2	23	Mme PILON CA- DET	Mme SAVEZ
Moyenne Section 3	22	Mme AUSILIO	Mme SOTO
Grande Section 1	29	Mme TOURNIER	Mme FIGAROL
Grande Section 2	28	Mme FRIN	Mme TOMAS

L'école élémentaire compte 293 élèves répartis en 12 classes.

Classes	Effectif	Enseignant
CP A	24	Mme MOULY
CP B	25	Mme ASTIÉ
CP / CE1	21	Mme LELONG
CE1 A	25	Mme LOUET
CE1 B	25	Mme MUNOZ
CE2 A	27	M. MARGHERITORA / Mme RAYNAUD
CE2 B	26	Mme MAZARS
CM A	24	Mme AROZTEGUI
CM B	24	Mme VIGNES-CHAUVET
CM C	24	M. CLAMENS
CM D	24	Mme SENTUC / Mme VIOLETTE
CM E	24	Mme GROC DEBIESE

Préinscriptions scolaires

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, les préinscriptions scolaires pour les Ecoles Maternelle et Elémentaire se feront en mairie du 19 février au 05 mai 2018 pour :

- Les enfants nés en 2015 et rentrant en première année de maternelle
- Les enfants rentrant au cours préparatoire (CP)
- Tout enfant nouvellement domicilié dans la commune

Il vous faudra fournir les documents suivants :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent



Les transports scolaires



En Haute-Garonne, le Conseil Départemental assure la gratuité du transport scolaire des élèves de la maternelle à la terminale.

Les trois établissements scolaires de la commune sont desservis par le transport scolaire.

Pour l'inscription ou le renouvellement, toute demande s'effectue en ligne sur le site internet du Conseil Départemental :

<https://www.haute-garonne.fr>
rubrique Transports scolaires

Veillez à effectuer votre demande au cours de la période mentionnée (juin 2018) afin que votre enfant obtienne la carte de bus pour la rentrée de septembre.

Les cabanes de la Maternelle Jean-Jaurès

A la rentrée de septembre 2017 les petits élèves de la maternelle ont eu le plaisir de découvrir 2 magnifiques cabanes.

Dorénavant, elles sont au cœur de tous leurs jeux de récréation. Châteaux, maisons, repaires, donjons, places-fortes... tout est bon pour défendre et protéger son territoire ! Cache-cache n'est pas en reste ! Il est passé par ici et repassera par là... Mais où est-il ...? Là ! Je l'ai vu !

Merci à la municipalité, aidée de la Réserve Parlementaire, pour le financement de cet investissement et merci également à l'équipe des services techniques pour avoir monté, verni et installé très rapidement Nos Cabanes où les rêves se tissent et se construisent avec l'imaginaire. L'année commence fort bien !!



Les tablettes

L'école de Pins Justaret Villate essaie de coller à son époque avec pour objectif de former les futurs adultes . Depuis 2015, date à laquelle le gouvernement a appelé les écoles de France à intensifier l'enseignement du numérique à l'école et à intégrer davantage les outils numériques dans les apprentissages des élèves, l'école de Pins Justaret Villate soutenue par les municipalités s'est lancée dans la modernisation des pratiques pédagogiques et de l'utilisation des outils.



Ainsi le parc informatique a été rafraîchi, des vidéoprojecteurs ont été installés dans toutes les classes, et dernièrement l'école a été dotée d'une quinzaine de tablettes qui va permettre de compléter la palette des utilisations numériques de manière raisonnée et adaptée aux objectifs éducatifs souvent éloignés de la manière habituelle dont les élèves en usent dans leur environnement familial .

Certains pensent que l'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) à l'école va aggraver les maux engendrés par l'envahissement des écrans dans notre société (addictions, perte de l'attention et de la perception du réel, isolement dans l'univers virtuel...). Ce qu'ils ne voient pas c'est que de toute manière la technologie numérique est rentrée dans notre société et nous ne vivons plus comme dans le « bon vieux temps » (il s'est produit le même rejet de certains concernant l'automobile, le train, la machine à laver ou le réfrigérateur...qui vit sans, aujourd'hui ?) Il faut donc apprendre à se servir de ses outils et connaître les dangers qu'ils peuvent représenter.

Notre école contribue ainsi au projet d'une société de l'information et de la communication pour tous, en partenariat avec les municipalités. Elle forme les élèves à maîtriser ces outils numériques et prépare le futur citoyen à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.

ALAE Maternelle



L'organisation d'un goûter, le *Vendredi 13 Octobre 2017*, sur l'ALAE Maternelle, a été l'occasion pour les enfants de profiter de quelques stands (pêche aux canards, chamboule tout, tirs au but, pâte à modeler). Ravis, ils ont également pu se faire maquiller par nos 2 animatrices, Mariana et Stéphanie.

Le *Jeudi 14 Décembre 2017*, le Père Noël nous a rendu visite, la hotte remplie de cadeaux.

Par la suite, les animatrices de l'Alae, ont pu proposer aux enfants, un spectacle : « Mon beau Sapin »...un joli conte de Noël.

Les thèmes abordés furent la solidarité, la générosité et le partage. Une boum s'en est suivie, avec bonbons et boissons à volonté !!

D'autres projets sont à venir...et nous vous tiendrons informés !

Directrice de l'ALAE Maternelle : Mme Estelle ADANDE

Téléphone ALAE/ALSH: 05.34.47.74.49/05.34.47.77.03
06.26.61.78.38; site internet Muretain Agglo

ALAE Élémentaire

Cette année l'équipe d'animation de l'élémentaire a pour objectif de sensibiliser les enfants sur la notion d'écocitoyenneté. Pour cela divers projets sous forme d'ateliers seront mis en place :

- la pesée des déchets alimentaires de la cantine,
- la customisation des poubelles,
- des activités avec des matériaux de récupération,
- des expériences scientifiques pour comprendre la nature,
- la réduction des déchets dans la cour avec la mise en place d'une toise,
- des chansons et de la musique pour la planète,
- la création d'un jardin de senteur et la mise en place d'un récupérateur d'eau.

Afin de créer un lien avec un fil rouge à tous ces projets nous allons solliciter les enfants pour la création d'une mascotte. Nous mettons donc en place un concours de mascotte éco citoyenne. Par la suite les animateurs réaliseront la mascotte en matériaux recyclables. Le but étant qu'elle soit grande et qu'elle diminue au fur et à mesure des actions de l'alaie, comme nos déchets.

Directrice de l'ALAE Élémentaire : Mme Muriel PAYRAU
Téléphone de l'ALAE/ALSH : 05.34.47.74.49/06.26.61.78.38



CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)



Cérémonie de la remise de la légion d'honneur le 04 novembre



Musée de la Résistance et de la Déportation le 08 novembre



Commémoration du 11 novembre



Téléthon le 01 décembre



Distribution des colis de Noël aux aînés le 16 décembre

PAJ (Point Accueil Jeunes)

Le Point Accueil Jeunes de Pins-Justaret

La PAJ est un projet issu de la volonté politique municipale de développer et soutenir des actions éducatives en direction des jeunes de la commune et leurs parents. La structure est gérée par la Fédération d'Education Populaire Ligue de l'Enseignement 31.

De nombreuses actions ont été menées ce trimestre :

Atelier nature : immersion en milieu naturel dans la réserve de la Confluence Garonne-Ariège. Sensibilisation à l'environnement à travers la réalisation d'un hôtel à insectes dans le cadre de la 4ème fête des Confluences.

Atelier cuisine du monde : pique-nique (tacos), goûter (pâtisserie), dîner (moules-frites avec intervenant).

Atelier numérique : coding (on apprend à programmer), jeux en réseau (League of Legend).

Sortie culturelle : visite du Muséum d'Histoire Naturelle, découverte de la ferme pédagogique nomade dans le Jardin botanique Henri-Gaussen, promenades en quartier libre à Toulouse (Jardin Japonais, Capitole, La Ramée).

Sortie sportive : Toulouse Plage, Aqualudia, excursion à Gruissan.

Séjour : Bois Perché (canoé, spéléo, balnéo, accrobranche), nuit sous tentes (wakeboard, bouées) contrepartie du chantier à la maison de retraite.



Animation Interclasses au Collège Daniel Sorano :

Reprise des AIC : mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 13h30 avec la ludothèque (jeux de société) et le vivarium (élevage d'une mante religieuse).

Le projet passerelle avec l'ALAE de Pins-Justaret :

Passerelle : les enfants sont accueillis le jeudi avant chaque période de vacances au PAJ afin de les familiariser avec leur future structure d'animation lorsqu'ils seront au Collège. Ces ateliers favorisent une continuité éducative et les rencontres entre jeunes de notre commune.

Interventions au Lycée Jean-Pierre Vernant

Prévention : le PAJ a participé cette année encore à la journée de prévention sur les addictions.

Rencontre intergénérationnelle avec l'EHPAD la Tranquillité à Pins-Justaret

Chantier jeunes : durant la deuxième semaine du mois de juillet, les jeunes du PAJ ont participé à un chantier intergénérationnel avec la maison de retraite (fabrication de jeux en bois, moments conviviaux).

Dans le prolongement de l'été, d'autres actions ont été menées aux vacances de la Toussaint :

Atelier scientifique : réalisation d'expériences scientifiques pour les enfants (ALSH/Habitants) par les jeunes du PAJ à la médiathèque le 25 octobre.

Chantier jeunes écocitoyen du 23 au 27/10/2017 : en partenariat avec l'association locale « milles pattes » réalisation d'un salon avec des matériaux de récupération (palettes en bois) et confection de coussins, 12 jeunes ont participé au chantier (mixité sociale et de genre), inauguration de la future salle multimédia le 27/10. L'équipe du PAJ ainsi que les jeunes adressent aux 2 bénévoles de l'association tous leurs remerciements pour leur participation.

Rencontre Inter-PAJ : Futsal, soirée escape game zombie.

Sortie à l'initiative des jeunes : Ciné-bowling à Balma.

Projections futures :

Sortie culturelle : visite du Musée de la Résistance / **Atelier numérique** : coding (création de jeux)

Web radio : débat, interview, enquête, reportage/ **Formation** : BAFA, PSC1 au lycée

Chantier jeunes aux vacances de d'hiver et de Pâques : réalisation de jardinières, devant l'enceinte du PAJ, petits travaux d'espace vert en contrepartie d'une session « wake board ».



Un projet culturel mutualisé pour 2018

Le 7 novembre dernier, messieurs les maires de Eaunes, Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze et Pins-Justaret, en présence des délégués à la culture, ont signé une convention de partenariat autour d'un projet culturel commun : le « Printemps de la petite enfance ». Une première pour ces communes dans le champs culturel et artistique qui se déroulera du 5 au 31 mars 2018.

La volonté politique des élus de ce bassin de vie est simple : renforcer la cohérence et la complémentarité des projets culturels et ancrer des habitudes de déplacement et de croisement des publics sur un territoire de proximité.



Chaque commune organise déjà des animations pour les tout-petits. L'idée était donc de mutualiser ces actions existantes pour en faire un projet collectif. Piloté par les médiathèques et services culturels de Eaunes, Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze et Pins-Justaret, le projet s'attachera à sensibiliser les enfants de 0-3 ans et leurs familles à l'art et la lecture, au travers d'une exposition et d'un spectacle visuel et sonore qui seront les actions phares de ce projet commun.

Au-delà d'une synergie de compétences et savoir-faire, ce projet mutualisé permettra également de mieux travailler ensemble et de façon plus transversale, mais aussi de réaliser des économies d'échelle en travaillant avec des artistes communs.

Concert de Noël

Le rendez-vous pris l'an dernier auprès de nos concitoyens a tenu ses promesses, le concert de Noël du 20 décembre traversait l'Europe de la Baltique aux Balkans pour se terminer en Occitanie.

L'Atelier Choral de Portet avait invité le chœur de l'Estelas et Voces Intimae à se joindre à lui pour ce très beau spectacle.

Merci à notre public si chaleureux pour sa présence et sa générosité.



Animations à venir à la Médiathèque:

Du 29/01 au 12/03: Exposition « Plume et Cie »

Du 12/03 au 25/04: Exposition « Tout le monde à lire »

En juin: Festival des Bulles

Polar

Dans le cadre de la 9^{ème} édition du Festival des littératures policières, la Médiathèque a accueilli Jean-Hugues Opper, écrivain prolifique pour la jeunesse et pour les adultes.

Après avoir été technicien de prises de vues cinématographiques, il devient auteur à plein temps parce qu'il a toujours adoré raconter des histoires.

À travers ses romans, il explore nos sociétés avec un regard incisif, percutant et malicieux. Insatiable et curieux, il accorde une part importante de son travail à la recherche documentaire et peut ainsi aborder des sujets aussi variés que l'exploitation des terres rares, le pouvoir des médias, le système de sécurité nucléaire de la France ou encore la danse classique !

Lors de cette soirée, Jean-Hugues Opper a également présenté son dernier roman, *19500 dollars la tonne*, dans lequel il dépeint l'univers de la finance avec un œil toujours aussi affûté...

Cette rencontre a été l'occasion d'un échange riche et chaleureux avec l'auteur !



« O l'eau »

D'octobre à décembre, la Médiathèque a mis à l'honneur l'eau, ressource vitale et précieuse pour l'homme. Les lecteurs ont pu voguer au fil des animations suivantes :

- **Vive l'eau !** Du 10 octobre au 9 novembre. **Exposition** pédagogique qui traite de l'exploitation actuelle de l'eau dans le monde et cherche ainsi à sensibiliser les citoyens sur l'importance de sa bonne gestion. L'exposition est prêtée par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne.

- **Eau là là ! Spectacle enfant** le mercredi 25 octobre par la compagnie Amapola. A travers l'histoire d'une goutte d'eau qui veut rejoindre l'océan, le public, a été embarqué dans un voyage aquatique et a pu découvrir le cycle de l'eau. Grâce à une belle mise en scène de Catherine Ropert, et une interprétation de Marie Kieffer-Cruz pleine de douceur et de poésie, les petits et les grands ont été charmés par la musique, les couleurs, les matières et les jeux de lumières.

- **Des ateliers scientifiques** : le mercredi 25 octobre. Les participants ont pu découvrir les propriétés de l'eau grâce à des expériences proposées et menées par les Jeunes du PAJ.

- « L'eau des Pyrénées, un conflit pour le 21^{ème} siècle ? »

Dans le cadre du Mois du Film Documentaire, la Médiathèque a convié ses lecteurs à la projection de ce film en présence de Christophe de Prada, le réalisateur.

En partant du cas de la sécheresse de 2008 en Catalogne, le réalisateur nous expose les différentes problématiques liées à l'eau des deux côtés des Pyrénées. Le film aborde notamment le non sens que représente la culture du riz, grande consommatrice d'eau, dans la région désertique des Bardenas en Espagne; ou encore, du côté français, le problème posé par l'irrigation des cultures de maïs dans le bassin de l'Adour.

Le développement de l'agriculture intensive et la mauvaise gestion de l'eau en font un bien de plus en plus rare. Ce documentaire nous montre l'importance de ces questions autour de l'eau qui remettent en cause le fonctionnement global de notre société.

Suite à la projection, les participants ont pu échanger et débattre à propos des enjeux en matière de gestion de l'eau.



- *Izourt, une effroyable tragédie* :

- **Une exposition photographique** du 14 novembre au 16 décembre, sur l'histoire du barrage d'Izourt, de sa construction aux commémorations, en partenariat avec l'Association Ricordate.

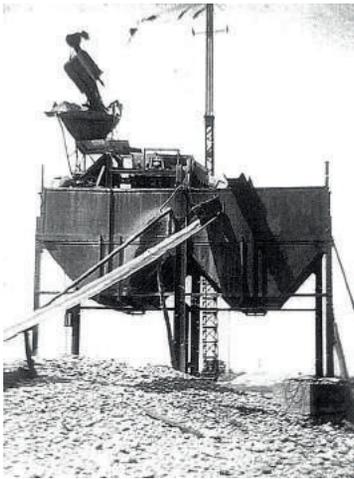
- **Une projection et conférence *Autour de la construction et de la catastrophe du barrage d'Izourt***, le vendredi 1^{er} décembre. Cette soirée animée par l'association Ricordate, racontait la violente tempête de neige qui surprit la commune d'Auzat dans les Pyrénées ariégeoises. 31 ouvriers trouvèrent la mort, dont 29 immigrés italiens. En hommage à ces victimes, Gilbert Galy retrace, à la demande de l'association Ricordate, les faits authentiques dans son livre *Izourt, une effroyable tragédie*. L'auteur a présenté puis dédié son ouvrage pour lequel il a obtenu le 1^{er} prix « Dispatriati » de Rome.

En partenariat avec le Comité de Jumelage de Pins-Justaret.



Le paradoxe de l' Ariège

En un siècle, le quartier de Justaret a subi 5 inondations : 1850, 1853, 1856 et 1875. Cette dernière fut la plus terrible puisque elle se reproduit à deux reprises à 4 mois d'intervalle : le 23 juin et le 1^{er} novembre. Fort heureusement, aucune victime ne fut à déplorer contrairement à la commune de Pinsaguel toute proche. Le témoignage de l'abbé Cazal nous en donne une illustration glaçante. « *Je montais au clocher et je fus témoin d'un désastre terrible. 114 maisons sur 120 croulèrent. Nous eûmes une victime dans la maison du maire. L'Ariège nous porta une fille de 12 ans depuis Clermont où elle périt noyée. Nous rendîmes les derniers devoirs à toutes victimes à mesure que les familles les faisaient retrouver. Le village de Pinsaguel a été entièrement reconstruit dans de bonnes conditions. Trois hommes chargés de réparer une digue au ramier de Berthier se noyèrent . Un ouvrier à la construction du pont métallique se tua en tombant à l'eau. Dix ou 12 personnes moururent par suite de l'inondation : rhumes, chagrins.* » La statue de Marie à l'angle du chemin de l'Ariège et de la rue de la Vierge à Justaret rappelle ce moment d'histoire. « *Souvenir de 1875 ; ave maria* » peut-on y lire. Inondation, noyade : L'Ariège est dangereuse Des panneaux nous le rappellent installés par les éco garde de la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège. Pourtant, l'Ariège a su également donner de ses richesses ; le sable et les galets qui ont entre autre servis à la construction de l'église. Dans les années 50, une gravière exploitée par la famille Tosi fonctionnait à Justaret pour extraire ces matériaux.



Mosaïques d'histoire

Nul doute que vous aurez l'eau à la bouche en découvrant ce menu pour le moins copieux.

Hors d'œuvre variés

Loup de mer mayonnaise

Filet de bœuf sauce Madère - Cèpes du pays à la bordelaise

Poulet de grain doré à la broche - Cœur de laitue

Bombe glacée-Pâtisserie

Corbeilles de fruits

Café – armagnac

Vin rouge du pays – vin blanc sec de Gaillac – Mascara - Mousseux

Mais savez-vous à quelle occasion il a été servi ?

Réponse : menu servi lors de l'inauguration du groupe scolaire le 26 septembre 1954



Cyprien et Vaillant : les nouveaux habitants de Justaret



Cyprien est un petit garçon d'aujourd'hui qui a pour terrain de jeu Justaret et ses bords d'Ariège qu'il parcourt avec son ami Vaillant le pigeon. Il l'a baptisé du nom d'un pigeon célèbre, héros de Verdun puisque ce dernier a averti le commandant Raynal de la chute du fort de Vaux le 1^{er} juin 1916. Ces personnes sont les héros du jeu de piste créée par la société du patrimoine du muretain, la réserve régionale naturelle Confluence Garonne Ariège, et la médiathèque de Pins-Justaret.

Un grand bravo à leur créatrice, Morgane Leroy, âgée de 18 ans qui poursuit le rêve de devenir mangaka. Pour l'heure, elle est étudiante en BTS bio analyses et contrôles technicien en laboratoire.

contact : Diane Masclary secrétaire de la Société du Patrimoine du Muretain 06.83.38.36.82
masclary-diane@wanadoo.fr
<http://mosaiquesdhistoires.over-blog.com/>

4^{ème} édition de la fête des Confluences

Le Samedi 16 septembre dernier, la Mairie de Pins-Justaret, les associations ConfluenceS Garonne-Ariège et Nature Midi-Pyrénées, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège, ainsi que les partenaires du territoire ont donné rendez-vous aux petits et grands sur le site du Cros à Justaret pour célébrer la 4^e Edition de la Fête des Confluences.

Cet évènement, organisé lors des Journées Européennes du Patrimoine, sur une commune située sur la RNR et différente chaque année, est l'occasion pour les acteurs du territoire de célébrer ensemble les actions réalisées depuis le classement en réserve naturelle en juin 2015.



Une fête pour célébrer les hommes et les femmes qui œuvrent pour préserver les patrimoines.

Lors de cette 4^e édition, plus de 25 associations représentées par leurs bénévoles ont proposé tout au long de la journée un programme d'animations destinées à tous les publics pour découvrir des richesses de la Réserve naturelle : balades entre nature et patrimoine, balades sensorielles, descentes en canoë-kayak, contes, balade botanique, conférences, films, expositions, animations musicales...

Des associations et partenaires engagés

La réussite de cette journée n'aurait pas pu se faire sans la participation de nombreuses associations et partenaires, et sans l'accompagnement logistique de la Mairie de Pins-Justaret (commission environnement) et l'implication de l'équipe des services techniques, ainsi que la mise à disposition de l'équipement nécessaire pour accueillir plus de 500 personnes au cours de la manifestation.

Notre commune était représentée par la Médiathèque, le Point Accueil Jeunes et la Société du Patrimoine du Muretain. Merci à tous.

Vie du village



Jean-Charles Favaretto Chevalier de la légion d'honneur

Créée en 1802 par Napoléon, la légion d'honneur est la plus haute distinction française qui récompense les militaires et civils les plus méritants, et c'est un habitant de Pins Justaret depuis son enfance Jean-Charles Favaretto qui vient d'en être décoré par le Médecin-Général Le Moal, accueilli par Jean-Baptiste Casetta maire de Pins-Justaret, en présence de Mme Mörch députée, Mme Vieu et M. Lery conseillers départementaux, de Mme Reberga porte-drapeau de la société des membres de la légion d'honneur, de Jean-Claude Garaud maire de Villate, de nombreux élus et de représentants de la FNACA, de sa famille et d'une nombreuse assistance.



Il participa à la guerre d'Algérie où il connut de durs combats durant lesquels il fût blessé et perdit bon nombre de ses camarades. Sa carrière professionnelle lui fit vivre la formidable aventure de l'aérospatiale à laquelle il participa activement avant de prendre une retraite bien méritée, entouré de sa famille et surtout de ses deux petits-enfants. M. le Maire et le Conseil Municipal lui adressent leurs plus vives félicitations pour cette haute distinction.



Fête des voisins

Pour la 8^{ème} fois, la fête des voisins de la Hière s'est déroulée le samedi 02 Septembre. Cette nouvelle édition a rassemblé dès l'après-midi les petits et les grands autour de jeux dont un tournoi de pétanque, des activités enjouées suivies par la grande tablée du soir garnie d'échange, de bonne humeur et de délicieux plats préparés par chacun.

Le Plan Local d'Urbanisme, définir le visage de la commune à l'horizon 2030

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Pins-Justaret est en cours depuis un peu moins d'un an, l'occasion de dresser le bilan des avancées et de présenter les premiers éléments constitutifs du projet de territoire.

Au 16 novembre dernier, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, a arrêté le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD est le deuxième document constitutif du dossier de PLU. Il se fonde sur le diagnostic stratégique territorial (premier document), pour établir le projet politique que se fixe la commune à l'horizon 2030. Ainsi, c'est sur la base du diagnostic, par rapport aux enjeux qu'il révèle, qu'est définie la stratégie de développement communale.

Quels sont les éléments révélés par le diagnostic territorial ?

La commune est en augmentation démographique depuis 1968, avec une accélération du phénomène à partir du milieu des années 1980, liée à la périurbanisation (arrivée de populations citadines en recherche d'un cadre de vie plus agréable et/ou d'un foncier attractif). Depuis 2008, le nombre d'habitants tend à se stabiliser.

Le parc de logements est relativement récent, il est lié à la périurbanisation et prend très souvent la forme de lotissements positionnés le long des axes routiers principaux. Les logements sont ainsi majoritairement de grandes maisons individuelles bâties au milieu de parcelles plus ou moins vastes dont l'occupant est également le propriétaire.

L'accueil de nouvelles populations et la réalisation de nouvelles constructions induisent une urbanisation qui s'est faite sur les terres agricoles, en diminution depuis de nombreuses années. Sous l'influence de la périurbanisation, l'activité agricole est fragilisée. Il ne reste que deux exploitations sur le territoire communal en 2017. Pourtant, la surface agricole reste importante sur la commune et permet de conserver des vues sur le grand paysage.

La périurbanisation des années 1980 impacte également la structure de la population. La population sur la commune est, pour partie, vieillissante du fait d'une part, du vieillissement des ménages arrivés dans les années 1980 dont les enfants ont aujourd'hui quitté le domicile familial et d'autre part, parce que les prix du foncier et de l'immobilier ont augmenté sous la pression de la demande, devenant pratiquement inaccessibles en accession pour de jeunes ménages.

La commune est très bien dotée en termes d'équipements scolaires puisqu'elle dispose de tous les établissements permettant d'aller jusqu'au lycée. Ainsi, le réseau routier est très sollicité vers ces lieux, constituant des pôles générateurs de déplacements importants.

Ces équipements sont situés de part et d'autre du centre-bourg historique, qui accueille tous les services administratifs ainsi que des commerces de proximité et des professionnels de santé.

D'autres activités économiques sont présentes le long de la route départementale 820, les enseignes bénéficient ainsi d'une visibilité accrue liée à l'importance du trafic sur cet axe.

Cet axe joue un rôle structurant à l'échelle du bassin de vie puisqu'il permet de relier rapidement le Sud de l'agglomération toulousaine, toutefois à l'échelle communale, son rôle est moindre. Avec la ligne de chemin de fer dont le tracé est parallèle, il divise le territoire en deux parties, Pins et les équipements d'un côté, Justaret et l'Ariège de l'autre.

Le réseau ferroviaire et notamment la halte TER présente à Pins-Justaret constituent également un pôle générateur de déplacements. De nombreux actifs du territoire s'y rendent quotidiennement afin de rejoindre l'agglomération toulousaine. Un cadencement à la demi-heure a été mis en place aux heures de pointe afin d'accroître l'efficacité du dispositif, malgré cela, saturé à l'heure actuelle.

Un projet de requalification de la halte ferroviaire, suite à la disparition des silos, est à l'étude. Les objectifs poursuivis sont notamment de doubler le quai pour rendre la gare accessible de part et d'autre de la voie et d'y développer un pôle d'activités tertiaires.

La commune dispose d'un patrimoine naturel riche et protégé par des dispositifs règlementaires, notamment les cours d'eau de l'Ariège et du Haumont. L'Ariège délimite le territoire communal à l'Est alors que le Haumont traverse la commune d'Est en Ouest. L'Ariège présente un intérêt écologique mais également en termes de loisirs (parcours de santé, chemins de randonnée).

Elle fait l'objet d'un Plan de Prévention du Risque Inondation qui rend inconstructible une partie du territoire. Le Haumont peut quant à lui devenir le support du développement des modes de déplacements doux.

Les parcours dédiés aux déplacements doux (marche à pieds, vélo, etc.) sont peu nombreux à être identifiés sur la commune, toutefois, les voies de lotissements permettent une alternative sécurisée aux routes départementales. Ces parcours seraient à développer pour les déplacements intracommunaux afin de réduire le trafic automobile vers les pôles générateurs de déplacements, notamment aux heures de pointe.

Quelles sont les grandes orientations défendues par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables arrêté par la commune ?

- Maintenir et soutenir l'activité agricole
- Préserver et valoriser les espaces naturels (dont les cours d'eau : Ariège, Haumont, Riouas, Hyère)
- Atteindre 5 500 habitants à l'horizon 2030
- Urbaniser en densifiant autant que possible l'existant ou dans la continuité du bâti existant
- Urbaniser la zone de Malrivière d'une part pour conforter le pôle économique au Nord de la commune et d'autre part afin de créer une voie reliant la route de Roquettes à la gare
- Assurer un équilibre entre les commerces de centre-bourg et ceux de périphérie
- Prendre en compte les Plans de Prévention des Risques dans l'ouverture à l'urbanisation
- Renforcer l'accessibilité du centre-bourg
- Requalifier le centre-bourg notamment par l'aménagement d'espaces publics qualitatifs et par la mise en valeur du bâti traditionnel
- Permettre la requalification de la gare en un pôle tertiaire et multimodal
- Diversifier le parc de logements en proposant des logements de taille intermédiaire, en location, avec des formes urbaines denses
- Développer les parcours pour les modes doux, notamment vers les pôles générateurs de déplacements
- Créer de nouvelles voies, sécuriser les routes actuelles afin de repenser et hiérarchiser le réseau viaire

ORDURES MENAGERES

Brève

Pour tout renseignement concernant:

- La collecte des ordures ménagères, les jours de rattrapage en cas de jours fériés
- Le jour de ramassage des encombrants
- Les horaires d'ouverture des déchèteries

Veuillez contacter le Muretain Agglomération au **05.34.46.30.50** ou consulter le site internet **www.agglo-muretain.fr** rubrique Habiter-Vivre/Environnement et déchets



Verrières

Cet été, la salle Polyvalente a vu se dérouler le chantier de remplacement des différentes verrières : Entrée, Club-House du Tennis et salle triangulaire. Les anciens châssis ont été déposés, des murets bas ont été ajoutés et les nouvelles verrières ont été installées améliorant l'étanchéité, la sécurité et le confort de l'équipement qui a été rendu à ses utilisateurs pour la rentrée scolaire et des associations. Ce chantier d'un montant de 95 000 € a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental d'un montant de 20 000 €.

Les Ateliers Municipaux



Le chantier des Ateliers Municipaux a démarré comme prévu le mardi 5 septembre, juste le temps de laisser passer la rentrée des classes sans perturbations. Les travaux progressent comme prévu et début novembre, c'est la structure métallique qui était en cours de montage (voir photos). Les travaux vont se poursuivre pendant l'hiver et la structure du garage sera pour l'essentiel terminée au printemps. Il sera temps ensuite, si tout va bien, de lancer la seconde phase du chantier comportant les bureaux, les vestiaires et les locaux techniques. L'architecte qui a conçu le projet et qui pilote le chantier est M Alain CROUX.

Borne de recharge

Dans le cadre d'un programme départemental piloté par le Syndicat Départemental de l'Énergie de Haute-Garonne (SDEHG), la Commune a sollicité par délibération du 4 juillet 2017 l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques. La borne sera accessible sur la Place René Loubet face à la Salle des Fêtes. La borne est financée par le SDEHG (35 %), l'ADEME (50 %) et la Commune (15 %) soit 1 700 € et offre deux places.

Le PAVE

Qu'est-ce que c'est ?

C'est le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. La Commune, avec le Muretain Agglomération qui exerce la compétence voirie, s'engage dans une démarche d'amélioration de l'accessibilité des espaces publics pour faciliter autant que possible les déplacements de tous ceux pour qui cela peut représenter une difficulté : personnes âgées, personnes handicapées, parents avec une poussette, enfants en bas âge,...

C'est ainsi qu'ont eu lieu récemment des modifications de trottoirs, la mise en place de bandes podotactiles et la création de passages piétons aux entrées et sorties du lotissement de Figarède pour faciliter l'accès des élèves au collège, la création d'un passage piéton à la sortie du lotissement des jardins du Hautmont à proximité d'un arrêt de bus scolaire ou la reprise des passages piétons entre le lotissement des Tuileries et le passage Daniel Casanova sur le chemin vers le vieux village d'une part et sur la rue des Pinsons en venant de la gare d'autre part. Il y a beaucoup à faire sur le territoire et les interventions vont se poursuivre et seront prioritairement effectuées dans les zones les plus fréquentées de la Commune.



Eclairage du stade du collège

Mi 2016, la Commune a sollicité le Syndicat Départemental de l'Énergie de Haute-Garonne (SDEHG) pour étudier et mettre en œuvre l'éclairage du stade situé derrière le collège. Le projet a été approuvé par le Conseil Municipal en novembre 2016 pour un montant total de 185 000 € et une part communale de 89 000 €. Les travaux ont commencé pendant les vacances de la Toussaint 2017 (afin de ne pas perturber le fonctionnement du collège) par la réalisation des plots. La pose des mats devait suivre pour une livraison début 2018. Le terrain pourra être éclairé par moitié pour le jeu à 7 et la technologie choisie sera particulièrement économe en électricité. Cet équipement permettra d'offrir plus de créneaux aux associations.

Manifestations organisées par la Mairie

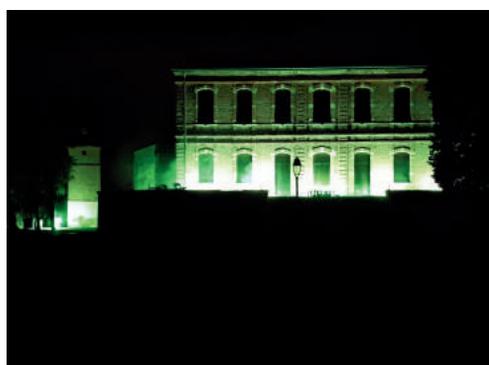
Forum des Associations le 2 septembre



Fête locale le 8-9-10 et 11 septembre



Le cassoulet Place René Loubet



Le feu d'artifice dans le parc de la mairie



Manifestations organisées par la Mairie

Foire et vide-grenier d'automne le 15 octobre



Marché de Noël le 18-19 novembre



Spectacle de Noël le 17 décembre



Comité de Jumelage Pins-Justaret/Cordignano

Après la belle rencontre avec les jeunes musiciens de « la Young Band de Cordignano » en juillet dernier, c'est en octobre qu'une délégation de Cordignano, composée de 6 personnes, (dont Lorena Perinot la Présidente du comité de jumelage et Roberto Campagna, l'ancien Maire), est venue comme chaque année nous concocter le repas traditionnel « Trévisan ».

Bonne chère, bon vin, belle assistance, ambiance assurée par le Groupe « Double Jeu », tout était de mise pour une soirée très réussie. Le lendemain nos amis ont été invités à faire une balade très appréciée dans les Pyrénées, au lac de Loudenvielle. Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés, par leur présence, pour l'accueil de nos amis et pour l'aide précieuse au service.

Quelques dates à retenir :

Vendredi 23 février 2018: **Assemblée Générale**

Du 1er au 6 février 2018 : **Echange gastronomique avec Cordignano. Une petite délégation part faire connaître et cuisiner le cassoulet toulousain.**

Fin deuxième trimestre: **Déplacement à Cordignano (date à confirmer)**

Pour plus de renseignements nous contacter au 05 61 76 26 19

Dans l'attente de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations, le Bureau du COMITE DE JUMELAGE vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette Nouvelle Année.



Un chœur au comité de jumelage !!

Depuis la rentrée de septembre, un groupe d'adhérents du comité de jumelage de Pins Justaret Cordignano, adepte de chant choral, a été rejoint par quelques amateurs et ont ainsi créé un nouveau groupe vocal "les pins enchantés ». Autour de Maeva Del Pino leur chef de chœur, ils préparent avec assiduité leur premier concert de Noël pour communiquer leur passion.

Aujourd'hui, les bienfaits du chant choral n'est plus à démontrer car, outre ses cotés artistiques il est facteur de santé et de sociabilité.

Vous avez envie d'essayer... mais n'avez jamais chanté ailleurs que sous la douche? Vous ne savez pas lire la musique ? pas d'importance : la première séance est sans engagement, vous y trouverez aussi bonne humeur et convivialité.

Rendez vous le mardi soir à 20 h salle de la MJA avenue de Toulouse.

Contact : tél 06 21 62 93 01 ou 06 60 58 90 04 pour plus d'informations.



Ecole de danse Josette Castro (Terpsichore)

Tous les Danseurs et Danseuses ont repris les cours de Danse depuis le 18 Septembre 2017

Les cours de Classique, ont lieu tous les jours de la semaine, suivant les différents niveaux

Lundi 17H à 20H15 / Mercredi de 14H à 22H / Vendredi de 19H à 20H30 et le Samedi de 10H 30 à 12H

Cours de jazz adolescentes : Tous les mardis et mercredis

Cours avancé Lundi et Vendredi

Cours adultes le jeudi soir

Cette saison 2017 a débuté avec toujours autant d'élèves.

Nos prochaines manifestations auront lieu, pour le Spectacle de fin d'année le Samedi 9 Juin 2018 à BRUGUIERES Salle du Bascula à 20H et pour la Fête des Associations de Pins-Justaret le samedi 26 Mai 2018

Nous souhaitons à tous les élèves une excellente année de danse, de rythme et de plaisir !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Président de l'association : **M. RICCI** : 05 61 76 21 72

Mille Pattes

Notre été fut chaud et très occupé par les vacances, la famille, les sorties, les amis, mais avec toujours un sac à ouvrages à portée de la main.

Avec la rentrée les activités ont repris, avec en priorité les décorations de Noël : sapins, étoiles, boules, calendriers de l'avent, des sacs.....et aussi des recherches pour réaliser quelques ouvrages originaux correspondant au thème du futur festival des Associations.



Groupe théâtral

La troupe des Arts'Mateurs du groupe théâtral a conclu son année 2016-2017 en vous présentant deux nouveaux spectacles, « Témoin à charge » d'Agatha Christie mis en scène par Valérie Leveillé et « Sunderland » de Clément Koch mis en scène par Cécile Tournebize. Ces spectacles sont maintenant présentés sur d'autres scènes (renseignez-vous pour les lieux et dates sur notre site).

Nous accueillons cette année, Laure Fontaine qui anime les ateliers enfants et adolescents. Laure est comédienne et professeure de théâtre diplômée d'état. Après plusieurs années passées au Centre dramatique de L'Océan Indien comme comédienne et professeure de théâtre, elle enseigne désormais dans de nombreuses structures de la région. Nous lui souhaitons la bienvenue. Chloé Cimpello, membre de l'association depuis deux ans, a fait ses preuves comme comédienne dans les deux derniers spectacles des Arts'Mateurs et c'est tout naturellement que les comédien-nes de son atelier lui ont proposé le rôle d'animatrice cette année. Elle a choisi de mettre en scène une comédie contemporaine qui narre les déboires de Milan Torda, qui peine à boucler sa traduction d'un traité d'aéronautique à cause du va et vient continu de ses voisins de palier.

Valérie Leveillé, a opté cette année pour une comédie de boulevard « le squat » de Jean-Marie Chevrey, une rencontre entre deux jeunes paumés qui squattent un appartement des beaux quartiers et leurs propriétaires.

Valérie anime également depuis cette année un atelier de lecture de textes dramatiques. Ces deux comédies vous seront présentées en mai et juin.

En attendant, venez nombreux assister aux spectacles accueillis les samedis 13 janvier (Ceux d'en haut / compagnie Alter&Co) et 10 mars (Les cuisinières / Compagnie du faussaire de rêve). La réservation de tous les spectacles est maintenant disponible en ligne sur <http://gtpjv.wpweb.fr>



Association Génération Danse

Rock'n roll, salsa, bachata et kizomba sont les danses proposées par l'association cette année. La danse est un bienfait pour le corps et l'esprit. N'hésitez plus pour venir vous détendre et passer un bon moment avec David et Jean-François, nos professeurs et tous les danseurs. Un sucré/salé réunit tous les membres de l'association, une fois par trimestre. En 2018, nos soirées dansantes ouvertes à tous et après-midi tango argentin auront lieu les week-end suivants : 20/21 janvier, 10/11 février, 17/18 mars, 07/08 avril, 05/06 mai, 09/10 juin 2018.

Les tarifs sont toujours très attractifs. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements, les lundis à 20h30 à la MJA et les mardis et mercredis soir, de 19h30 à 22h30, à la salle des fêtes.

Site Facebook ; <https://www.facebook.com/association.generation.danse>

Site web: <http://www.generationdanse.fr/>

Contact : mail: generation.danse@orange.fr

Atelier d'art

Après 30 années d'enseignement du dessin, de la peinture, de l'histoire de l'art et de l'organisation de 33 salons d'expositions, Madame Geneviève MAZOYER se consacre à son propre travail créatif d'artiste.

Les membres du bureau la remercient pour la transmission de ses connaissances artistiques et culturelles, qu'elle a partagées avec les adultes, et notamment avec plusieurs générations d'enfants et d'adolescents de la commune.

Les cours pour enfants, adolescents et adultes ont repris sous la responsabilité de Madame Marie-Laure GALLANT, artiste peintre:

- les mercredis de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30 pour les enfants
- les jeudis (bimensuel) de 14h à 17h pour les adultes

Madame Geneviève MAZOYER dispensera les samedis des cours à thèmes (la couleur à travers le portrait, drapé, paysage).

Pour tout renseignement, téléphoner au 06.33.82.49.68.



Associations Intergénérationnelles

Calin Caline

Notre programme a bien redémarré cette saison. L'association Do Re Mi Fa Soleil a répondu présente pour nos activités et les enfants ont été ravis de participer à des séances d'éveil musical.

Les activités manuelles à thème des lundis matins à la salle MJA sont toujours pratiquées et le nombre d'enfants ne cesse d'évoluer avec grand plaisir pour celles qui mettent en place ces séances.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez passer en notre compagnie des matinées avec vos petits, le meilleur accueil vous sera réservé.

Contact bureau : 05-61-76-77-58 ou 05-61-76-39-91



Bout'chou

Nous avons repris nos activités dès le mois de septembre avec l'éveil musical animé par Nathalie.

Cette saison nous proposerons aux boutchoux plusieurs spectacles. Le 19 octobre 2017, Brigitte et Nathalie nous ont présenté leur spectacle " Avec Chocolat dans les Pyrénées ".



Au travers de comptines à l'accordéon, nous nous sommes baladés avec l'ours Chocolat et nous avons rencontré les différents animaux de la montagne (objets animés, marionnettes, masques..)

Mme CARTAN: 06.85.09.91.77

Mme GARRIGUES : 06.99.73.66.51

<https://sites.google.com/site/boutchoupinsjustaret/catangenevieve@gmail.com> (mail de l'association)



Club du 3ème âge

Les dernières sorties à Béziers et au Cabaret LE ROBINSON ont été un vrai succès. Notre repas de Noël à la salle des fêtes de Villate a clôturé en beauté nos activités de l'année.

Nous sommes actuellement 92 adhérents..

Le club est ouvert: - le mardi après-midi à partir de 14h30 et est consacré aux loisirs créatifs, à l'initiation au pastel, la préparation des lotos, la kermesse, le tricot, la couture et la broderie

- le jeudi après-midi à partir de 14h où nous faisons des jeux de société, belote, scrabble, rummikub, dominos, rami... suivi d'un goûter.

Sans oublier nos sorties au restaurant tous les mois suivies d'un petit loto au club.

Venez nombreux nous rejoindre !

Contact: Mme MARSOLAN 05.61.08.77.13



Associations Intergénérationnelles

Le Relais Assistants Maternels



Le Relais Assistants Maternels (RAM) se situe sur la commune de Labarthe-sur-Lèze.

Il est géré par Le Muretain Agglo et ses prestations concernent les communes de Pins-Justaret, Villate, Labarthe-sur Lèze, et Saubens (2ème site d'animation).

C'est un lieu accessible gratuitement aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel.

Le RAM offre un espace lumineux et chaleureux avec une grande salle de jeux, un atelier pour les activités, un bureau pour les permanences d'information.

Les enfants accompagnés par leurs assistants maternels viennent sur les temps d'animation pour

jouer, s'éveiller, et rencontrer d'autres enfants sur 3 matinées par semaine à Labarthe sur Lèze et 1 sur Saubens après inscription auprès de la responsable.

C'est l'occasion de découvrir des jeux, et des animations comme l'éveil sonore, l'éveil sensoriel, la psychomotricité, l'art plastique...

Des sorties et des fêtes collectives sont aussi organisées tout le long de l'année.

Le Relais est aussi un lieu d'information pour les familles qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant : structures collectives, liste des assistants maternels, annonces petite enfance, informations juridiques...

C'est aussi un lieu ressource pour les assistants maternels (ou les futurs professionnels de l'accueil individuel) pour les aider dans l'exercice de leur profession : mise en relation avec les parents recherchant un mode d'accueil, informations d'ordre juridique (contrat...), accompagnement professionnel,... Au cours des animations ou de réunions à thèmes, les professionnels se rencontrent, échangent sur leur métier, participent à des projets et perfectionnent leurs connaissances.

Relais Assistants Maternels (RAM) : Responsable: Mme Cécile LACOMBE

Rue des écoles (à côté du Multi accueil) 31860 Labarthe sur Lèze

Tél : 05 34 48 17 41 ou N° unique Petite Enfance : 05 34 60 10 40

Permanences : A Labarthe sur Lèze les lundi :13h30-17h30 sur rdv, mercredi :8h30h-12h30 /13h30-16h30, vendredi :13h30-17h30. A Saubens le jeudi :13h30-17h30, Tel : 05 61 44 74



Associations Sportives

Judo

La saison sportive 2016/2017 se termine avec un effectif de 110 licenciés. Cette nouvelle saison sportive débute avec le renouvellement partiel de notre bureau.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux et nouvelles bénévoles qui sans aucun doute apporteront de nouvelles idées au sein de notre club.

Nous pensons déjà à l'organisation de notre traditionnelle compétition « le Trophée Frédéric BAQUET » qui se déroulera le dimanche 8 Avril 2018 et souhaitons comme les années précédentes accueillir de nombreux compétiteurs.

Il semblerait que cette nouvelle saison soit à l'identique de la précédente avec actuellement déjà 95 licenciés parmi lesquels quelques nouvelles ceintures noires 1^{er} Dan.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site www.dojopjustaretvillate.org.



Tennis



Encadrés par nos deux enseignants diplômés, Nathalie et Jean-Baptiste, nous proposons des séances à partir de 3 ans. Cette année, notre soixantaine d'adhérents est répartie en plusieurs groupes définis en fonction des âges et des niveaux. Pour les tout-petits (3/5 ans), nous proposons le « Baby tennis », pour les petits (6/7 ans) place au « Mini tennis ». Ensuite, nos jeunes joueurs intègrent des groupes loisirs ou compétitions en fonction de leurs envies et de leur âge (8/9, 10/12, 13/14 et 15/16 ans). Comme ce fût déjà le cas l'an dernier, plusieurs jeunes participent à des challenges (E. Touquet, Caisse d'Epargne, trophée Haute-Garonne), principalement en équipe. Pour les adultes (à partir de 17 ans), nous avons plusieurs groupes engagés dans différentes compétitions. L'an dernier, notre équipe « Séniors 1 » a fini vice-championne de sa division au challenge E. Touquet et accède à la division supérieure en trophée Caisse d'Epargne. Depuis septembre, nous

sommes heureux d'accueillir dans nos rangs plusieurs nouvelles joueuses adultes, ce qui nous a permis de proposer un créneau dédié !

Si vous souhaitez découvrir le tennis ou le faire découvrir à vos enfants, nous proposons plusieurs possibilités au travers des TAE de l'école élémentaire, de licences « découvertes » proposées par la fédération et lors de la fête du tennis (en juin). Nous organisons tout au long de l'année plusieurs manifestations sous forme de stages internes, de tournois « open » et d'animations, qui peuvent être suivies en tant que spectateur au sein de nos infrastructures (halle des sports et courts extérieurs).

Voici le calendrier de cette saison :

Du samedi 10 au 24 février : tournoi simple adulte

Samedi 10 mars : jeux & matchs pour les joueurs en balles « orange/verte »

Du samedi 12 au 13 Mai : week-end stage tennis en internat

Samedi 02 juin : jeu & match en mode « compétition »

En juin : fête du tennis, double surprise, repas

Du samedi 02 au 16 juin : tournoi simple junior

Pour toutes informations, vous pouvez consulter le site du club :

<http://www.club.fft.fr/tcpinsjustaret/>

ou nous contacter directement :

Cédric HILLEMBRAN: 06.74.67.28.27

Dimitri CHAMPAGNE : 06.85.51.15.56

USPJV (Union Sportive Pins-Justaret/Villate)

L'USPJV, avec un nouveau bureau, est reparti en 2017/2018 avec au 31/10/17 le nombre de 163 licenciés inscrits, dont 90 pour le football réduit jusqu'au 13 ans inclus, et 73 licenciés des 15 ans aux vétérans, dirigeants inclus.

À noter que les moins de 15, 17 et 19 ans sont répartis en entente avec les villages voisins de Labarthe sur Lèze et Eaunes pour une nouvelle saison.

L'USPJV est toujours à la recherche de joueurs supplémentaires en U15 et U17 ; ainsi que de dirigeants pour toutes les catégories, afin de pouvoir répondre aux engagements pris cet été, à savoir la répartition des équipements offerts, l'enregistrement des licences dématérialisées, l'organisation d'un tournoi par le club, l'organisation des lotos, le déplacement des licenciés à la finale de coupe de la ligue à bordeaux, le séjour pour un tournoi hors région ex Midi Pyrénées, Pour suivre les résultats du club, le site Uspjv.net vous attend et vous permettra de découvrir les animations, et rencontres à venir du club.

Vous pouvez nous rejoindre à tous moments pour pratiquer le football sous le mode loisir et sous le mode compétition. Il vous faut adhérer à notre association en prenant une licence avant le 31/01/2018, si vous aviez une licence dans un autre club et faites office de mutation, mais sinon jusqu'au 31/03/2018, date des derniers engagements possibles près notre organisme de tutelle, à savoir le district de la Haute Garonne.



Contactez les membres du bureau de l'US PINS JUSTARET VILLATE via l'adresse mail donnée par le district : 532389@lmpf.eu ou via l'adresse mail du site USPJV.NET à savoir : uspjv.31860@gmail.com

Associations sportives

PJVTT (Pins-Justaret/Villate Tennis de Table)

Ce début d'année sportive s'annonce d'un très bon cru pour le PJVTT. Tout d'abord pour le nombre de licenciés qui augmente par rapport à l'an passé en dépassant les 100 adhérents.

Nos trois équipes de régionale sont invaincues après trois journées et les six équipes de départementale n'ont que trois défaites. Mais notre plus grande fierté est notre école de PING qui enregistre une forte progression. Le nombre de féminines augmente aussi chez les jeunes et les deux entraîneurs font du bon travail.



Notre objectif de créer une section féminine et de renforcer celle du loisir est toujours d'actualité. Nous continuons aussi à intégrer les handicapés au sein des équipes en championnat; trois jouent déjà dans les équipes. Nous travaillons aussi à créer un emploi mais la suppression soudaine des emplois aidés par le gouvernement ne nous facilite pas la tâche. Mais ce qui nous rassure c'est l'engagement de la Mairie pour la rénovation de la halle des sports que nous attendions depuis de longues années d'autant plus que les travaux sont prévus pour les vacances d'été de 2018.

Si vous ou vos enfants sont intéressés, le PJVTT vous propose de venir faire un essai pendant trois séances.

HORAIRES ENFANTS: Mardi de 18h à 19H30

Mercredi de 16h à 17h20 et de 17h30 à 19h

Vendredi de 17h30 à 19h et de 19h à 20h30

HORAIRES ADULTES loisirs et compétition: Mercredi de 20h30 à 22h jeux libres/Vendredi de 20h30 à 22h entraînement dirigé

Les membres du bureau du PJVTT cherchent à créer un partenariat avec les commerces, artisans et entreprises de notre commune. Si vous êtes intéressés merci de prendre contact avec le bureau Mr BOSCHER 07.86.23.68.72.

Association Gymnastique Volontaire Pins-Justaret/Villate

L'objectif de l'association : vous aider à garder la forme en favorisant votre épanouissement.

C'est dans cet optique, que le programme, mené par des animateurs diplômés, est riche de diversité et de rythme. Si les avantages du sport sont bénéfiques au niveau physique, ils le sont aussi au niveau mental et si durant les cours notre rythme cardiaque s'accélère, nos muscles se tétanisent, notre souffle devient court, il y a toujours le sourire et le dynamisme des coachs qui nous rappellent dans la bonne humeur que le sport est avant tout un plaisir.

Les membres du bureau :

Anne : 05.61.76.87.80

Annick : 05.61.76.39.62

Bérangère : 06.24.73.55.15

Eliane : 06.29.54.69.97

Jackie : 06.12.51.91.95

Marie-France : 05.62.20.93.25

Marie-Laure : 06.84.77.98.66

Patricia : 05.61.76.74.56

Stéphanie : 06.18.17.91.22

Sylvette : 05.61.76.28.51



Pour que tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, trouvions surtout du bien être à chacun des cours.

Cours adultes : Stretching, Pilate, Gym tonique, Cardio, LIA, Fitness, TBC, Musculation et Gym douce, animés par Alain, Céline, Magali, Muriel et Nathalie.

Les enfants retrouvent Dominique pour une gymnastique ludique.

Et n'oublions pas nos deux supers assistantes bénévoles Claire et Jackie, qui gèrent les tout-petits.

L'AGVPJV vous remercie car tous les ans vous êtes toujours plus nombreux à nous rejoindre et à vouloir garder la forme.

Un rendez-vous à ne pas manquer en fin de saison : l'assemblée générale et la soirée festive !

Nous vous souhaitons une très bonne année sportive !!!

Vous retrouverez toutes les informations concernant les associations sur notre site internet www.mairie-pinsjustaret.fr ou en mairie

Expression libre

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal d'information, aux différents groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal.

Groupe majoritaire

Que la gestion d'une commune devient compliquée ! Que sera le budget 2018 dans cet océan d'incertitudes ?

Entre le début de la suppression de la taxe d'habitation dont les modalités sont mal connues aujourd'hui et les dotations de l'Etat dont les montants sont incertains, il est difficile de prévoir comment nous financerons nos investissements.

Pour nous, il s'agit surtout de la fin de la construction des ateliers municipaux et de la rénovation de la halle des sports à côté des écoles.

Par ailleurs bonne nouvelle, grâce aux âpres négociations menées par le Muretain Agglo et Tisséo, notre territoire va être desservi à compter du 8 janvier 2018 par deux circuits de navettes reliant les trois gares : Muret/Pins-Justaret/Portet.

Le Groupe Majoritaire à toutes les Pins-Justarétoises et tous les Pins-Justarétois une excellente année 2018.

Pins-Justaret l'Avenir Autrement

Agenda des manifestations 2018 organisées par la Mairie



**Remise des dotations aux écoles
des associations
26 janvier 2018**



Carnaval mars 2018



Chasse aux œufs 1^{er} avril 2018



**Spectacle des associations
culturelles 26 mai 2018**



**Vide grenier
17 juin 2018**



**Fête de la musique
21 juin 2018**

Pour recevoir l'agenda de toutes les manifestations mensuellement par mail,
envoyer un mail à l'adresse: contactinfo@mairie-pinsjustaret.fr